



## De grands préjudices pour l'économie suisse

La Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse présente une étude sur l'îlot de cherté

**Des milliards de francs échappent chaque année à l'économie suisse. C'est ce que montre une étude de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse. Les producteurs et fournisseurs étrangers isolent leurs systèmes de distribution et imposent de fortes majorations de prix en Suisse. Rien que dans les domaines examinés, les acheteurs suisses paient plus de trois milliards de francs en trop. L'ancien surveillant des prix Rudolf Strahm estime à près de 15 milliards de francs la perte subie dans l'ensemble de l'économie.**

Berne, le 25 février 2020. A la demande de l'association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW) a réalisé une étude dirigée par le professeur Mathias Binswanger. L'équipe de projet a analysé les différences de prix entre la Suisse et l'étranger, en mettant l'accent sur les secteurs de la santé publique, de la gastronomie ainsi que de la recherche et de la formation. En ce qui concerne les biens de consommation, ce sont les domaines de la mode, des cosmétiques, des lentilles de contact ainsi que les aliments et couches pour bébés qui ont été examinés. L'analyse montre que les acheteurs suisses paient nettement plus que les acheteurs étrangers.

### Un potentiel d'économie chiffré en milliards

Le potentiel d'économie est élevé. Rien que dans les domaines analysés, 3,33 milliards de francs échappent chaque année à l'économie suisse. Chaque consommatrice et consommateur suisse pourrait économiser au moins 280 francs par an. Pourtant, les producteurs et les fournisseurs étrangers se refusent à approvisionner directement les acheteurs en Suisse. A la place, ils les renvoient vers des filiales ou des sites Internet suisses qui perçoivent des prix excessifs et profitent de manière ciblée de leur pouvoir d'achat. Les acheteurs en Suisse n'ont souvent aucune alternative. Non seulement les PME, les artisans ou les hôpitaux, mais aussi les consommateurs sont ainsi contraints de payer une surtaxe pour les biens et services importés en Suisse. Ils sont désavantagés par rapport aux concurrents et aux clients étrangers.

### Des coûts d'achat élevés renchérissent les primes des caisses-maladie

Les hôpitaux en particulier doivent faire face à des surcoûts élevés en raison de l'absence de liberté d'approvisionnement. Selon l'étude de la FHNW, le potentiel d'économie s'élève dans ce secteur à 600 millions de francs par an. C'est particulièrement choquant. «Les prix surfaits rendent la santé publique plus chère et augmentent les primes», explique Rolf Zehnder, directeur de l'hôpital cantonal de Winterthour (KSW). L'hôpital a examiné les prix de plus de 1500 biens de consommation médicaux différents. En moyenne, les prix en Suisse sont plus d'un tiers plus élevés que dans les pays voisins. Il s'agit de produits identiques sans valeur ajoutée en Suisse. Les prix plus élevés ne peuvent pas non plus être justifiés par des prestations de services en Suisse.



### **Les PME souffrent des surtaxes imposées en Suisse**

Les PME et l'artisanat comptent aussi parmi les perdants des prix majorés sur le marché suisse. L'hôtellerie et la restauration sont aussi fortement touchées. Chaque année, l'hôtellerie-restauration paie ainsi environ 290 millions de francs en trop pour des appareils, des instruments de travail et des boissons non alcoolisées. Viennent s'ajouter d'autres produits importés qui n'ont pas été pris en compte par l'étude. Casimir Platzer, président de GastroSuisse, en est convaincu : «les surtaxes inévitables appliquées en Suisse discriminent les établissements du pays par rapport à leur concurrence étrangère. En Suisse, les établissements d'hôtellerie et de restauration ainsi que la totalité de la place touristique en pâtissent».

### **En Suisse, les vêtements sont 20% plus chers**

Le plus grand potentiel d'économie pour les consommateurs se trouve dans l'habillement. En Suisse, les vêtements sont en moyenne 20% plus chers qu'en Allemagne. En extrapolant les chiffres, le constat est clair : uniquement pour les vêtements, ce sont 1,9 milliard de francs par an qui échappent à la Suisse. En ce qui concerne les produits de soin du corps et du visage, le potentiel d'économie annuel s'élève à 292 millions de francs, pour les parfums à 149 millions et pour les couches et les aliments pour bébés à 78 millions de francs.

### **Les responsables politiques doivent agir**

L'étude de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse démontre clairement que les majorations de prix imposées à la Suisse renchérissent l'acquisition de biens provenant de l'étranger pour les consommateurs, les PME, les artisans et le secteur public. Cette étude met en lumière uniquement une petite partie des biens concernés. Selon Rudolf Strahm, les dommages causés à l'ensemble de l'économie suisse sont beaucoup plus importants : «Je pars du principe que le préjudice économique total est de l'ordre de 15 milliards de francs par an». Pour Mathias Binswanger, professeur d'économie à la FHNW, cela ne fait aucun doute : «Les entreprises, les établissements publics et les consommateurs doivent pouvoir acheter à l'étranger aux prix du marché local et exploiter le potentiel d'économie individuel». C'est l'objectif de l'initiative populaire fédérale «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» (initiative pour des prix équitables). Elle exige de la part des responsables politiques des instruments efficaces pour combattre les majorations de prix injustifiées en Suisse. Le 9 mars, le Conseil national examinera l'initiative pour des prix équitables. L'opportunité de pouvoir enfin garantir des prix justes en Suisse dépend de sa décision.

### **Pour de plus amples informations :**

- **Mathias Binswanger**, professeur d'économie à la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, (079 888 31 05)
- **Rudolf Strahm**, ancien surveillant des prix, ancien Conseiller national, membre du comité d'initiative (079 689 51 01)
- **Casimir Platzer**, co-président de l'association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», président de GastroSuisse (079 675 42 20)
- **Prisca Birrer-Heimo**, co-présidente de l'Association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», présidente de la Fondation alémanique pour la protection des consommateurs, SKS (079 741 21 59)
- **Roland Goethe**, co-président association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», président de Swissmechanic Suisse (078 669 91 61)